

## **Le mardi 22 janvier en début de soirée, l'Association Romorantinaise des Commerçants et Artisans (ARCA) s'est rassemblée à l'Hôtel de ville pour la traditionnelle première réunion de l'année qui entraîne, depuis le récent changement des statuts, le passage d'un président à un autre.**

Fabien Tellier

Bertrand Divard, responsable de l'agence Thélem, a laissé les rênes à Bertrand Guédé, gérant de l'Optic 2000. La trentaine d'artisans et commerçants présents a voté le rapport moral et financier de l'année écoulée. Les actions et les réflexions de l'ancien bureau seront reprises par le nouveau. Le mot d'ordre général lancé par le collectif est « solidarité ». » Dans le contexte difficile posé par la fiscalité et par la concurrence d'Internet, il convient que tout le bassin de vie commerciale, grandes surfaces y compris, travaillent dans l'intérêt général », a proclamé Bertrand Divard. À ce jour, l'ARCA est composé de 110 adhérents dont le responsable de Leclerc et de Carrefour.

Bertrand Guédé a posé, parmi plusieurs objectifs, celui de doubler les adhésions. Le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a félicité le bureau précédent pour le spot vidéo mis en ligne sur Internet (20 000 vues), au cinéma de Romorantin-Lanthenay avant les séances et sur TV Tours ainsi que pour l'opération vitrophanie qui, avec le financement de la commune, a permis de recouvrir les vitrines vides d'une image géante représentant des véhicules Matra ou des thèmes relatifs à la Sologne. Ce représentant de la CCI a pointé du doigt le problème des loyers des locaux commerciaux dont beaucoup sont trop élevés. Le maire Jeanny Lorgeoux, qui, avec son équipe municipale, a abondé de la somme de 58 000€ (vitrophanies comprises) en faveur de l'ARCA, a produit un discours anticipant sur les prochains aménagements qui auraient lieu au Bourgeau et au centre-ville. « Nous avons une vision claire de ce qu'il faut faire pour améliorer la vie quotidienne et l'activité commerciale à Romorantin. Mais, mon équipe municipale et moi-même souhaitons être certains de ne pas nous tromper. C'est pourquoi, il a été commandé diverses études et déjà acquis plusieurs financements pour préparer un Romorantin que nous voulons embellir dans l'objectif de redynamiser son commerce de proximité et son attractivité. Un programme d'actions pour les 7 années à venir est en ce moment examiné. »

### **Un nouveau Romorantin ?**

Dans le détail, Jeanny Lorgeoux a dévoilé à l'assistance ce programme d'actions en faveur de la redynamisation économique du centre-ville et du Bourgeau en cours de création. Plusieurs réunions de travail, regroupant élus et acteurs économiques du territoire, ont eu lieu en 2018 ; 5 thèmes ont été dégagés dans le cadre d'un « plan-guide » avec une projection sur 7 ans. Le plan-guide qui s'est dégagé des réflexions est le suivant. Premièrement, revaloriser et étendre le jardin de la rivière pour « renaturer » les bords de Sauldre en ville, revaloriser l'île de la Motte, garantir des continuités douces le long de la Sauldre et développer de nouveaux usages le long de l'eau. Deuxièmement, renouveler le Bourgeau en « quartier-jardin » patrimonial et inondable en revalorisant la Place Jeanne d'Arc et les bâtiments attenants comme espace attractif, en offrant de nouveaux usages aux divers rez-de-chaussée, en faisant la reconquête des cœurs d'îlots, en créant un parcours de déambulation attractif et en reliant le Bourgeau au quartier des Favignolles. Troisièmement, infuser le concept de « grand jardin » dans le cœur marchand pour développer une stratégie des mobilités, créer un parcours commercial lisible et attractif, requalifier la Place de la Paix au bénéfice d'usages partagés, recomposer un paysage architectural, paysager et culturel autour du château Louise de Savoie, y intégrer d'autres trésors cachés comme l'hôtel Saint Pol ou encore le souvenir des caméras Beaulieu. Quatrièmement, mettre en valeur l'architecture et les matériaux dans le quartier Normant en valorisant celui-ci avec notamment la structure du domaine Saint-Roch (ancienne maison de retraite acquise par la communauté de communes). Cinquièmement, étendre le « grand jardin » à l'échelle du territoire intercommunal en renforçant les circulations douces vers la vallée du Cher et vers la Sologne en s'appuyant sur les affluents de la Sauldre, en réaménageant les avenues de Villefranche et de Paris s'intégrant dans une stratégie touristique. L'édile Jeanny Lorgeoux a encore expliqué que « Romorantin est une ville riche d'histoire, tant avec un grand H qu'avec des épisodes industriels majeurs. C'est en s'appuyant sur ces atouts que nous avons sollicité l'État au titre des dispositifs Plan Dauge, 12 villes ont été retenues dans toute la France, Action Cœur de Ville (222 villes retenues), et Territoires d'Industrie (124 villes retenues). Ces dispositifs apporteront des fonds supplémentaires vers notre ville. » D'ores et déjà, la commune se préoccupe d'acheter des commerces vides dans le but de créer un cercle vertueux de locations commerciales. Pour Stéphanie Marquès, maire adjointe, « c'est l'occasion donnée à la commune d'accueillir de nouveaux commerçants grâce au prix attractif des loyers. Nous espérons que ceux-ci feront baisser ceux des autres locaux commerciaux. » Jeanny Lorgeoux a rajouté que « Romorantin est déjà, et va devenir plus encore, un territoire économique attractif. La capitale de la Sologne a déjà été désenclavée grâce à la révolution suscitée par le passage de l'autoroute en 2001. Nous voulons dépolluer la friche industrielle de l'ancien site Caillau en centre-ville et y élaborer un programme urbain pour l'avenir. Le rachat des transports Charbonnier par le groupe Sarion de La Rochelle préfigure cette tendance de nouvelles implantations, fondée sur la position centrale de Romorantin au cœur de la Région Centre et au cœur de la France. L'A85 et le développement de la fibre sont des atouts pour le développement économique local et donc pour l'emploi. »

